

Données sur la pêche récréative en France et en Europe

A l'heure où de plus en plus d'inquiétudes se font sentir à propos du bon état des ressources halieutiques et de la qualité des eaux, les pêcheurs récréatifs qui figurent parmi les principaux acteurs et utilisateurs du milieu n'ont encore que peu de poids dans les prises de décisions politiques qui feront l'avenir de notre loisir et des populations piscicoles. Selon les amis de [Labrax Squad](#), cela pourrait être en passe de changer, notamment en mer avec le vote hier au Parlement Européen d'un amendement visant à reconnaître la pêche de loisir dans le cadre de la politique commune des pêches.

En bref, si l'amendement venait à être confirmé en séance plénière (en février 2013) et à être approuvé par la commission européenne et le conseil des pêches, les intérêts de la pêche récréative en mer seraient enfin considérés dans les prises de décisions futures.

Ce début de bonne nouvelle est une bonne occasion pour un petit article sur la place et le poids de la pêche récréative en France et en Europe. Qui sommes-nous ? Combien sommes-nous ? Quelle force avons-nous ?



[notice]

Résumé / Les Chiffres clés :

En France : 4.4 millions de pêcheurs – (3 millions en mer et 1,4 million en eau douce)

En Europe : 25 millions de pêcheurs

Les prélèvements des récréatifs en France en mer : les plaisanciers participent à **3 % du prélèvement global**, cette part peut être beaucoup plus importante si on s'intéresse aux espèces qu'on cible le plus, **exemple du bar avec 33% de prélèvement par les plaisanciers.**

Un marché de 25 milliards d'Euros en Europe pour près de 100.000 emplois directs.